

07/09/2022

Placer les mobilités du quotidien au cœur des politiques publiques pour réussir notre transition écologique

Colloques organisés à Lyon les 13 et 14 septembre 2022

Le défi des cinq prochaines années réside dans la poursuite des transformations à l'œuvre pour développer les mobilités du quotidien et répondre ainsi aux préoccupations sociales, économiques et environnementales de nos concitoyens. Pour réussir le virage de la transition écologique dans notre pays, la mobilité durable représente l'un des leviers les plus importants à actionner.

En sa qualité d'expert des enjeux de transports du quotidien et de représentant national des autorités organisatrices de la mobilité, le GART organise, dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, deux journées de réflexion et d'échanges en partenariat avec la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités, les 13 et 14 septembre 2022 à Lyon.

La mobilité se caractérise aujourd'hui par une chaîne multimodale de déplacements où vélos et transports collectifs sont désormais pensés en complémentarité, l'objectif étant le développement de solutions alternatives à l'autosolisme. La première journée aura pour thème "Réseaux de transport en commun et réseaux cyclables, meilleurs alliés ?" (13 septembre à partir de 17h30), avec la participation de Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, 1^{er} vice-président du GART.

Dans un quotidien marqué simultanément par une nette augmentation du coût de l'énergie affectant le pouvoir d'achat de nos concitoyens et un défi climatique auquel nous devons collectivement apporter des solutions innovantes, la deuxième conférence abordera les défis écologiques et énergétiques qui nous font face. La première table ronde posera la question de l'importance de l'innovation comme levier pour réussir notre transition écologique (14 septembre à partir de 10h15). La seconde portera sur les choix à opérer : réduire ou repenser nos modes de déplacements ? (à partir de 11h15). Louis Nègre, président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur, maire de Cagnes-sur-Mer et président du GART, participera à cette deuxième table ronde.

Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports, conclura cette conférence organisée par le GART et la Métropole de Lyon.

[PROGRAMME COMPLET](#)

&

[INSCRIPTION](#)

À propos du GART

Le GART agit quotidiennement aux côtés des Autorités organisatrices pour favoriser le développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Dirigée par des élus représentant la diversité des territoires et des sensibilités politiques et animée par une équipe permanente dynamique et volontaire, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 210 Autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

À propos de la Métropole de Lyon

Face aux conséquences du changement climatique et de la pollution de l'air liée à la mobilité, la Métropole de Lyon a décidé de changer d'échelle avec deux objectifs : contraindre la circulation des véhicules les plus polluants pour améliorer la qualité de l'air et la santé des habitants d'une part et mettre en œuvre des solutions concrètes de mobilités pour se déplacer autrement qu'en voiture individuelle d'autre part, cette dernière s'avérant polluante et dévoreuse d'espace.

Disposer d'alternatives efficaces pour ses trajets quotidiens est la condition indispensable aux changements d'habitudes. C'est dans cette perspective qu'en parallèle de la mise en place de la Zone à Faible émission sur la zone centrale la Métropole développe, partout sur le territoire, le réseau de transport en commun TCL avec SYTRAL Mobilités, les aménagements cyclables en construisant le réseau des Voies Lyonnaises (12 lignes de 250 km de pistes cyclables dès 2026), le développement de l'autopartage avec Citiz-LPA, Leo&Go et Zity et le covoiturage qui prend de l'ampleur. Ces solutions connaissent un succès considérable dès lors qu'elles sont facilement disponibles et mises en cohérence par des facilités intermodales (P+R voiture et vélo, signalétique des pôles d'échange) et multimodales (billettique et tarification combinées).

À propos de SYTRAL Mobilités

Avec un doublement de son budget d'investissement (2,55 milliards d'euros sur le mandat 2021-2026), SYTRAL Mobilités est un acteur majeur des déplacements.

Sa récente transformation en établissement public local lui confère un statut singulier et innovant en tant que nouvelle autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, avec de nouvelles missions de coordination, d'information multimodale et de planification de l'ensemble des mobilités à l'échelle d'un territoire élargi qui compte 263 communes et plus d'1.8 million d'habitants (territoire du Rhône).

Dans le cadre de son plan de mandat « Destinations 2026 », SYTRAL Mobilités engage ainsi de nouveaux projets structurants avec la volonté de moderniser et d'accélérer le développement du réseau de transport public pour répondre à l'urgence climatique mais aussi mieux mailler les territoires. La mise en service d'ici 2026 de 3 lignes de tramway et d'1 première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) nouvelle génération, mais aussi l'amélioration des performances de 15 lignes de bus majeures, contribueront à renforcer la cohésion des territoires et offriront aux habitants une réelle alternative à la voiture individuelle lors du déploiement de la Zone à faible émission.

En parallèle des projets de développement du réseau de transports en commun, SYTRAL Mobilités est également résolument engagé à accompagner l'usage du vélo en complémentarité avec les transports collectifs, pour instituer une alternative à l'autosolisme et ainsi le prendre en compte dans la planification de tout nouveau projet de mobilité.

« Nous sommes déterminés à agir pour inciter et simplifier l'intermodalité en garantissant l'efficacité de chaque mode alternatif à la voiture, en toute sécurité » déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, tout en précisant : **« Les aménagements cyclables et piétons réalisés dans le cadre des projets de tramways ou de bus à haut niveau de service, le développement de voies mixtes réservées aux bus et aux vélos ou encore la pérennisation de l'emport des vélos à bord des tramways et**

prochainement à l'arrière de certains cars en zone péri-urbaine, sont autant d'actions qui illustrent l'ambition de SYTRAL Mobilités d'accompagner efficacement la politique de la Métropole de Lyon pour faciliter la mobilité et faire évoluer les comportements ».

SYTRAL Mobilités et la Métropole de Lyon accélèrent par ailleurs le déploiement des parcs relais dédiés aux vélos, dont l'usage a connu un essor sans précédent ces derniers mois. **L'accessibilité du réseau TCL à vélo est un enjeu important, notamment pour permettre aux habitants vivant en périphérie de rejoindre les lignes fortes à vélo plutôt qu'en voiture individuelle.** SYTRAL Mobilités va quadrupler d'ici 2026 le nombre d'emplacements vélos sécurisés, passant ainsi de 700 à 2500 places, déployées notamment dans les parcs relais et les pôles d'échanges multimodaux qui viennent s'ajouter aux 3700 places prévues par ailleurs par la Métropole de Lyon d'ici la fin du mandat. Ces infrastructures visent notamment à accompagner le développement des «Voies Lyonnaises », le réseau cyclable performant et sécurisé initié par la Métropole de Lyon.

« Dans le cadre du futur Plan de Mobilité des territoires lyonnais, nous visons une part modale vélo plus importante que celle ciblée au niveau national avec l'objectif de multiplier par trois les déplacements à vélo d'ici 2026 », conclut Bruno Bernard.

Contacts presse :

Mouloud HOUACINE
mouloud.houacine@gart.org
01 40 41 18 34

Régis GUILLET
rguillet@grandlyon.com
06 98 51 59 94

Julie GAUDE
gaude@sytral.fr
06 74 92 92 90